



# Bilan de la concertation menée en amont de l'élaboration de la nouvelle Charte du Parc naturel régional des Ardennes

## Document n°3



## Sommaire

|                                                                                                         |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Sommaire.....</b>                                                                                    | <b>2</b>  |
| <b>Introduction .....</b>                                                                               | <b>4</b>  |
| Cadre règlementaire .....                                                                               | 4         |
| La gouvernance de la révision .....                                                                     | 5         |
| La stratégie de concertation.....                                                                       | 5         |
| L'organisation de la concertation pendant la révision : synoptique .....                                | 7         |
| Les chiffres clés de la démarche de concertation.....                                                   | 8         |
| <b>Concertation avec les collectivités et les partenaires .....</b>                                     | <b>9</b>  |
| Séminaire participatif de lancement de la révision de la Charte du PNR .....                            | 10        |
| Ateliers, entretiens et questionnaires sur l'évaluation de la précédente Charte .....                   | 13        |
| 3 Ateliers de concertation thématiques – Phase stratégique .....                                        | 15        |
| Matinale du Parc dédiée à la révision de la Charte .....                                                | 17        |
| 3 Ateliers de concertation thématiques – Phase opérationnelle .....                                     | 18        |
| Séminaire d'arbitrage politique et de validation du projet stratégique avec les élus du territoire..... | 22        |
| <b>Concertation citoyenne.....</b>                                                                      | <b>23</b> |
| 1 enquête en ligne .....                                                                                | 24        |
| 1 kit de concertation.....                                                                              | 25        |
| 9 stands in situ pour aller à la rencontre des habitants.....                                           | 26        |
| 4 conférences-débats sur différents lieux du territoire .....                                           | 28        |
| 1 rencontre avec le Conseil de la vie étudiante de Charleville-Mézières .....                           | 30        |
| Une rencontre avec un conseil municipal de jeunes .....                                                 | 31        |
| <b>Modalités d'information et de communication.....</b>                                                 | <b>32</b> |

|                                                                                        |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1 Guide de la révision .....                                                           | 32        |
| 1 vidéo de présentation de la démarche .....                                           | 32        |
| Des relais papiers : affichage et boîtage .....                                        | 35        |
| <b>Synthèse des principales contributions exprimées.....</b>                           | <b>36</b> |
| L'état des lieux du territoire .....                                                   | 36        |
| La perception du Parc naturel régional des Ardennes et de ses actions .....            | 39        |
| Les futurs souhaitables, attentes et défis devant guider le projet de territoire ..... | 41        |
| Les actions et rôles à remplir par le PNR des Ardennes en priorité.....                | 47        |

# Introduction

## Cadre réglementaire

Le code de l'environnement précise les modalités de concertation à mettre en place dans le cadre de la procédure de renouvellement de classement des parc naturels régionaux :

**Article L333-1 du Code de l'environnement** : IV. – Le projet de charte initiale est élaboré par la région et le projet de charte révisée est élaboré par le syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc, avec l'ensemble des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre concernés, en associant l'Etat et en concertation avec les partenaires intéressés, notamment les chambres consulaires.

### **Article R333-5 du Code de l'environnement**

I. – La procédure de classement ou de renouvellement de classement est engagée par une délibération motivée du conseil régional qui prescrit l'élaboration ou la révision de la charte, détermine un périmètre d'étude et définit les modalités de l'association des collectivités territoriales concernées et de leurs groupements ainsi que celles de la concertation avec les partenaires intéressés.

II. – Le préfet de région définit avec le président du conseil régional et, en cas de révision de la charte, avec le président du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du parc les modalités d'association de l'Etat à l'élaboration ou à la révision de la charte, dès que la délibération prescrivant celle-ci lui a été transmise. Il leur communique la liste des services de l'Etat et de ses établissements publics qui y seront associés.

### **Délibération du Conseil Syndical - Modalités et composition des instances de gouvernance et de concertation**

Dans le cadre de sa **Délibération 22-49 : Lancement de la Révision de la Charte du PNR des Ardennes – Objectif 204** le Comité Syndical du PNR des Ardennes a précisé les modalités de concertation et gouvernance relatives à l'élaboration de la nouvelle Charte. Il a été affirmé qu'un projet de Charte s'élabore avec un ensemble d'acteurs présents à différentes échelles. L'ambition du Parc était de faire de la révision un instant privilégié de dialogue qui permet d'impliquer tous les acteurs et partenaires du territoire, qu'ils soient des habitants, des acteurs associatifs, de la société civile, mais également des élus. Pour ce faire des instances de gouvernance ont été mises en place pour favoriser une concertation à tous les niveaux d'organisation du territoire.

Composition :

- **Le Bureau Syndical et le Comité Syndical** : responsables de la démarche de Révision, ils pilotent et valident toutes les étapes.
- **Le comité de pilotage** : instance politique assurant un pilotage stratégique de la démarche. Il valide également les principales étapes de la révision. Le premier comité se réunira à la suite de l'avis d'opportunité émis par le préfet, cela marquera le début du processus.
- **Le comité technique restreint** : composé d'agents du Parc, de techniciens-référents, de représentants du Comité scientifique, son rôle est de réfléchir et de proposer les nouvelles orientations de la charte. Ce comité technique peut lui-même se diviser en commissions thématiques qui regroupent des personnes ou structures qualifiées (partenaires, associations, etc.) en fonction des thèmes abordés. Ils seront conviés à participer à des réunions thématiques afin d'apporter leurs expériences et leurs ressentis.
- **Les habitants du territoire** doivent pouvoir se saisir de ce moment de concertation, c'est pourquoi un questionnaire/sondage doit être mis en libre accès et être promu par le PNR lors des multiples animations et rencontres.

## La gouvernance de la révision

- Depuis le lancement de la révision, la démarche a été abordée lors des Comités syndicaux. Le chargé de mission a été présent à l'ensemble de ces comités afin de pouvoir aborder la révision avec les élus.
- Deux rencontres ont été animées avec le Conseil Scientifique afin de notamment de les associer à l'actualisation du diagnostic du territoire
- Des rencontres spécifiques ont été animées avec des nouvelles communes du périmètre d'étude
- 3 COPIL ont été animés afin de suivre l'avancée des études et de la concertation, de valider les dispositifs déployés et les différents livrables
- Des COTECH réguliers animés, réunissent le PNR des Ardennes, la Région Grand-Est et la DREAL à une fréquence d'une réunion par mois.

## La stratégie de concertation

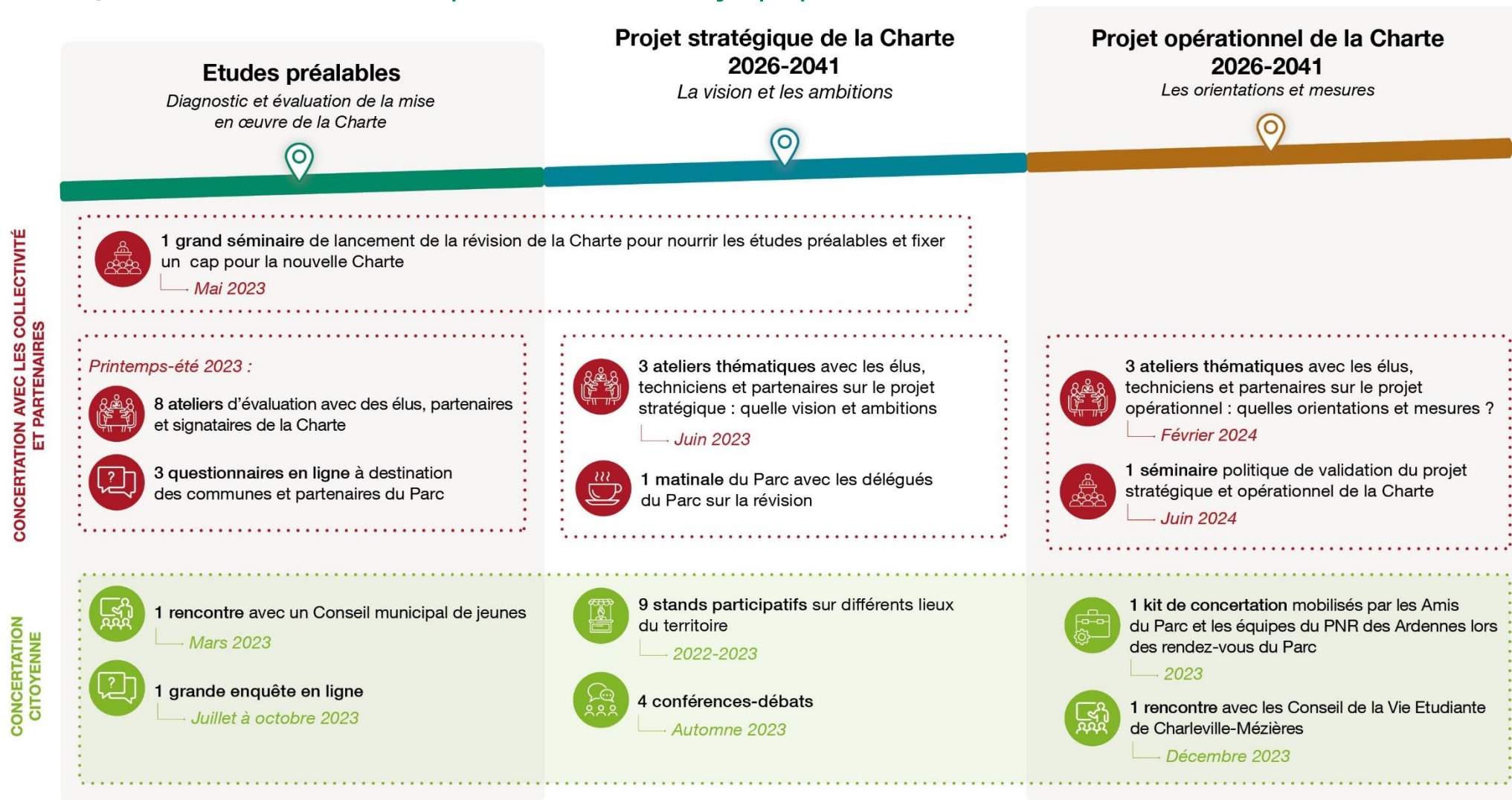
La Charte d'un PNR est un projet de territoire qui fait l'objet d'un processus de construction ascendant. Son élaboration nécessite par conséquent la mise en œuvre d'une concertation sur tout le territoire avec les acteurs et les partenaires. Dans le cadre de la Révision de la Charte, la concertation devait permettre de :

- Connaître les attentes des Parties prenantes,
- Développer les échanges autour des thématiques du Parc,
- Partager en collectif sur le futur projet de territoire et identifier les nouveaux enjeux.

Plusieurs publics étaient ciblés dans le cadre de la démarche de concertation :

- L'ensemble des élus du territoire,
- Les partenaires institutionnels et techniques,
- L'équipe du parc,
- Les habitants du territoire et les structures associatives, notamment au travers de l'association des Amis du Parc qui représente la société civile.

# L'organisation de la concertation pendant la révision : synoptique



## Les chiffres clés de la démarche de concertation

 **618** répondants  
à l'enquête en ligne

**129 kits**  
de concertation renseignés

 **+80**  
participants aux  
4 conférences-débats

(environ)  
**8000** personnes rencontrées  
et informées lors de stands participatifs

**+20**  étudiants

**15** membres d'un conseil  
municipal de jeunes

 Près de  
**90** participants au séminaire  
de lancement de la révision

**62** répondants aux questionnaires d'évaluation  
de la Charte (élus & partenaires)

 **6** ateliers thématiques mutli-acteurs  
**+250** participants

 **+15** lieux du territoire ont accueilli un temps de concertation dédié à  
l'élaboration de la Nouvelle Charte

**+700**  
contributions recueillies lors des différents temps de concertation pour nourrir  
l'élaboration de la Charte 2026>2041 : défis à relever, futurs souhaitables à  
atteindre, idées d'actions concrètes....

## Concertation avec les collectivités et les partenaires

Les temps de concertation avec les élus et partenaires institutionnels et techniques du Parc ont été animés tout au long de la démarche pour nourrir les études préalables ainsi que le nouveau projet : l'évaluation de la Charte actuelle, l'actualisation du diagnostic ainsi que l'élaboration du pré-projet (vision, ambitions, orientations, mesures...). Les nouvelles communes du périmètre d'étude ont été conviées à l'ensemble des temps de concertation. Les dispositifs proposés ont eu pour objectif de favoriser le croisement de points de vue et le dialogue entre acteurs : des temps communs ont été animés afin de rassembler les élus, les partenaires, les membres du Conseil scientifique, les représentants du monde associatif...



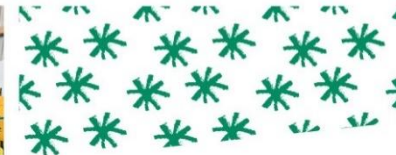
## Séminaire participatif de lancement de la révision de la Charte du PNR



### Séminaire de lancement



⋮  
25 mai 2023 .....





**25 mai 2023 – Centre des Congrès des Mazures**

**Intitulé : Climat, crises : Comment transformer le territoire du PNR des Ardennes**



**+ 80 participants** : les élus du territoire et des partenaires institutionnels

**Ordre du jour :**

**Matinée :**

- Accueil autour de nombreux stands pour présenter des missions/actions du PNR
- Introduction – Prise de parole de différents intervenants
  - Mme Elisabeth BONILLO-DERAM, Maire de Les Mazures
  - Mr Philippe VUILQUE, Président de l'association de préfiguration du PNR des Ardennes
  - Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement de 2010 à 2012
  - M. Pierre CORDIER, Député de la 2<sup>ème</sup> circonscription des Ardennes, Conseiller départemental
  - Mr Jean-Marie MEUNIER, Président du PNR des Ardennes de 2011 à 2015
  - Mr Claude WALLENDORFF, Président du PNR des Ardennes de 2015 à 2020
  - Mr Guillaume MARECHAL, Président du Parc naturel régional des Ardennes
- Conférence du Shift Project : Vers la résilience et la transition écologique des territoires
- Ateliers en sous-groupes – Diagnostic et enjeux à l'horizon 2041
  - Partager des retours d'expériences concernant les transformations en cours sur le territoire et celles qui peinent à se faire pour nourrir l'évaluation de la précédente Charte.
  - Faire émerger des premiers futurs souhaitables à l'horizon 2041 via des propositions d'Une du journal l'Ardennais au sujet du PNR des Ardennes.

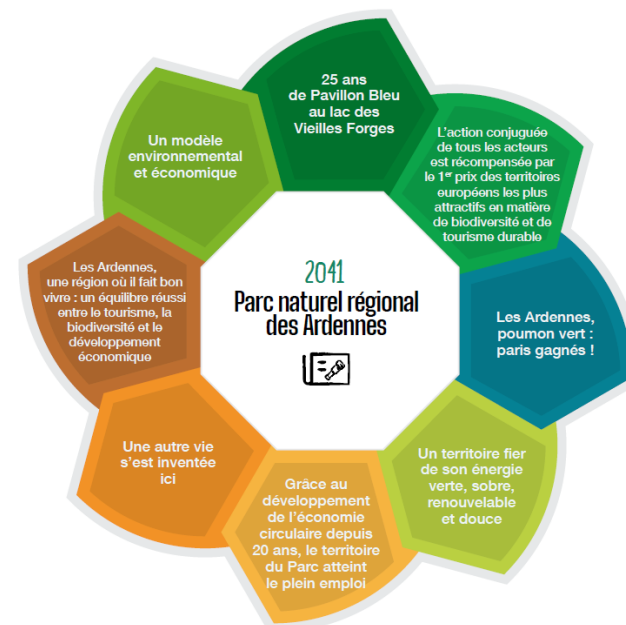
**Après-midi :**

- Conférence du Shift Project : Comment engager la transformation du territoire et passer à l'action ?
- Ateliers thématiques - Comment engager la transformation de notre territoire ? Contribuons à la future charte du Parc !

- Agriculture et alimentation
- Logement et cadre de vie
- Mobilités
- Développement économique et emploi
- Table-ronde : Quel nouveau projet de territoire pour 2041 ?
  - Mr Guillaume MARECHAL, Président du PNR des Ardennes
  - Mme Pascale GAILLOT, Présidente de la commission Environnement à la Région Grand-Est
  - Mr Éric BRUA, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux
  - Mme Inès DE MONTGON, Vice-Présidente à Ardenne Métropole

#### Eléments saillants :

- Au fil de la journée, les différents groupes ont tenu à valoriser la plus-value du PNR des Ardennes pour le territoire en matière de sensibilisation et de mise en réseau des différents acteurs.
- Les visions souhaitées du PNR des Ardennes à l'horizon 2041 se caractérisent par des ambitions fortes en matière d'exemplarité et de conciliation entre la préservation de la biodiversité et le développement économique.



## Ateliers, entretiens et questionnaires sur l'évaluation de la précédente Charte

Afin de nourrir le volet qualitatif de l'évaluation de la Charte du Parc, différentes modalités participatives ont été mises en œuvre. Ces temps visaient à recueillir les avis et perceptions des participants sur la mise en œuvre des actions et engagements portés par le Parc ainsi que d'interroger les signataires et partenaires sur leur contribution à l'application de la Charte. Un volet prospectif a été intégré afin de faire émerger des recommandations pour la nouvelle Charte.

**8 entretiens individuels et collectifs**, animés sous la forme d'ateliers participatifs pour croiser les points de vue :

- **En présentiel :**
  - **Les représentants des 4 EPCI qui composent le territoire du Parc** (CC Ardenne Rives de Meuse, CC Ardennes Thiérache, CC Vallées et Plateau d'Ardenne, CA Ardenne Métropole), avec 7 participants (jeudi 1er juin 9h30 – 12h)
  - **Les acteurs forestiers** (jeudi 1er juin 14h – 16h30) avec 9 participants.
  - **Les membres du Bureau du Parc** (jeudi 1er juin 18h – 20h) avec 12 participants
  - **L'équipe du Parc** (vendredi 2 juin 9h30 – 12h) avec 16 participants
  - **Le Département des Ardennes** (Vendredi 2 juin 14h – 16h30) avec deux participants
- **En Visio-conférence :**
  - **Les services de l'Etat**
  - **La Région Grand-Est**
  - **Les amis du Parc** (Lundi 7 juin 17h – 19h)

### Déroulé des ateliers d'évaluation collectifs :

#### Temps 1. Présentation quantitative thématique

- Rappel des mesures de la charte
- Constats de ce qui a été réalisé ou non
- Conséquences engendrées constatables / mesurables
- Efficacité / Efficience / Cohérence entre les objectifs, ressources allouées, actions mises en place et résultats obtenus

#### Temps 2. Echanges thématiques

- Quelle évolution du territoire depuis l'approbation de la charte ? Les évolutions territoriales vont-elles dans le sens des objectifs de la Charte ?

- Regards sur l'évolution des liens du Parc avec les partenaires / signataires, le territoire et ses acteurs
- Regard sur l'évolution de la capacité du Parc à susciter et accompagner l'innovation sur son territoire sur la thématique concernée

**3 questionnaires évaluatifs numériques**, chacun en direction de publics-cibles différents afin d'interroger les répondants sur la mise en œuvre de leurs engagements (démarche d'auto-évaluation par mesure prioritaire) :

- **Un questionnaire à destination des communes** : 53 réponses
- **Un questionnaire à destination des partenaires engagés (signataires)** : 5 réponses - l'Aide à Domicile pour Tous, le Conservatoire d'Espaces Naturels Champagne-Ardenne, l'ONF, un organisme de gestion des offices HLM et bailleur social, le Parc naturel Viroin-Hermeton
- **Un questionnaire à destination d'acteurs associés à la mise en œuvre de la Charte** : 4 réponses - l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le cabinet Delaloi,- représentant des géomètres experts, l'établissement public pour l'aménagement de la Meuse et de ses affluents (EPAMA), la Fédération de chasse 08

En tout, les questionnaires comptent **62 répondants**.

**Des questions ciblées dans les dispositifs de concertation citoyenne** pour recueillir la perception des habitants sur les actions du Parc et leur mise en œuvre.

### 3 Ateliers de concertation thématiques – Phase stratégique



15 et 20 juin 2023



- Jeudi 15 juin matin (Salle des fêtes de Renwez) – **Préserver le patrimoine (biodiversité, paysage, énergie)** – 35 participants
- Jeudi 15 juin 2023 après-midi – **Agir pour la qualité de vie (sensibilisation, urbanisme, mobilités, culture)** - 30 participants
- Mardi 20 juin 2023 après-midi (Salle polyvalente de Sécheval) – **Valoriser les ressources (tourisme, agriculture, alimentation, forêt)** - 45 participants



**Participants :** des élus du territoire, des partenaires du PNR, des membres d'associations et d'entreprises du territoire



#### **Les objectifs poursuivis :**

- Nourrir le diagnostic du territoire : faire émerger des constats et défis partagés
- Identifier les futurs souhaitables à l'horizon 2041
- Poser les briques du futur pré-projet de Charte

#### **Déroulé des ateliers :**

- Introduction – Présentation de la démarche de révision de la Charte conduite par le PNR des Ardennes
- Temps de travail 1 : un état des lieux partagé du territoire
  - Identification des atouts, opportunités, faiblesses et menaces du territoire pour nourrir le diagnostic
  - Emergence de défis à relever pour l'avenir du PNR des Ardennes
- Temps de travail 2 : un futur souhaitable pour 2041
  - Projection à l'horizon 2041 détachée des contraintes potentielles
- Temps de travail 3 : des fiches actions pour agir
  - Atterrissage opérationnel des futurs souhaitables et traduction dans des fiches actions
- Restitution et croisement des travaux des différents groupes

## Matinale du Parc dédiée à la révision de la Charte



**13 juillet 2023 – Maison du Parc – 12 participants**



**Participants : Délégués du PNR des Ardennes**



### **Objectifs :**

- Présenter la démarche de révision de charte
- Informer sur le périmètre d'étude
- Présenter les modalités de participation à la révision pour permettre aux élus de relayer la concertation dans leurs communes : Kit de concertation, Questionnaire en ligne...
- Répondre aux questions des participants

### 3 Ateliers de concertation thématiques – Phase opérationnelle





- Jeudi 15 février 2024 matin : **Comment préserver et valoriser durablement toutes les ressources du territoire, telles que la forêt, les prairies, l'eau et les sols ?** - 50 participants
- Jeudi 15 février après-midi : **Comment protéger et préserver la biodiversité dans le contexte de changement climatique tout en favorisant le développement socio-économique du territoire ?** - 44 participants
- Vendredi 16 février matin : **Comment préserver et valoriser le patrimoine naturel, paysager, architectural et immatériel du territoire ?** 45 participants



**Participants :** élus et partenaires du Parc naturel régional des Ardennes, membres d'associations en lien avec les actions du Parc

En amont de chaque atelier, une note préparatoire a été transmise aux participants. Chaque note ciblait les sujets prioritaires liés au thème de l'atelier, les questionnements à enjeux pour la future Charte ainsi que les principaux enjeux issus de la Note d'enjeux de l'Etat et du diagnostic du territoire.



#### **Objectifs des ateliers :**

- Permettre aux participants de prendre connaissance d'éléments clés issus de l'évaluation, du diagnostic et de la concertation, via l'exposition de nombreux supports au sein d'un espace ressource
- Poser les briques du futur pré-projet de Charte : faire émerger des propositions coconstruites
- Recueillir des propositions opérationnelles pour alimenter les fiches mesures
- Ne pas éluder des sujets complexes et à fort enjeu pour la future Charte

### Déroulé des ateliers du 15 février :

- Introduction
- Temps participatif et mise en mouvement des échanges via la méthode du forum ouvert :
  - Une construction collaborative de l'ordre du jour de l'atelier
  - Des échanges en sous-groupes
- Restitution et conclusion

#### Atelier 1 / Sujets prioritaires suivants ont émergé lors de la définition collaborative de l'ordre du jour :

- L'eau : gestion qualitative et quantitative de la ressource
- La forêt : sa gestion ainsi que sa valorisation/exploitation
- Les prairies et les sols, en lien avec l'agriculture et l'alimentation
- La gouvernance des ressources naturelles

#### Atelier 2 / Sujets prioritaires qui ont émergé lors de la définition collaborative de l'ordre du jour :

- Les conflits d'usages en lien avec la préservation des milieux naturels, l'exploitation forestière, les loisirs et le tourisme.
- La définition et la sensibilisation autour des mesures de protection des milieux naturels, et notamment les aires protégées.
- L'attractivité du territoire et le cadre vie, dans une approche large en lien avec les composantes du développement socio-économique



### Déroulé des ateliers du 16 février :

- Introduction
- Débat-mouvant autour de questions épineuses pour le devenir du territoire
  - Préserver les paysages signifie-t-il les maintenir en l'état actuel ?
  - Le Parc doit-il être un acteur moteur et central dans la lutte contre l'artificialisation des sols ?
  - Dans la nouvelle Carte, faut-il être très restrictif concernant l'affichage publicitaire ?
  - Le PNR des Ardennes doit-il renforcer son action en direction de la conservation et promotion du patrimoine immatériel ?
  - Sous quelle condition le Parc devrait-il augmenter sa contribution aux ENR ?
- Ateliers en sous-groupes thématiques
  - Publicité et signalétique
  - Les énergies renouvelables et la sobriété énergétique
  - Conservation et valorisation du patrimoine
  - Urbanisme et aménagement
- Restitution et conclusion



# Séminaire d'arbitrage politique et de validation du projet stratégique avec les élus du territoire

17 juin 2024 au Domaine des Mannesarts aux Mazures – 62 participants



**Participants :** Elus, membres du Bureau et partenaires institutionnels (Région, Département...) et équipe du Parc



## Objectifs

- Présenter les résultats de l'évaluation de la charte
- Présenter le diagnostic du territoire : focus sur les enjeux et l'analyse AFOM
- Présenter l'armature de la future Charte et recueillir les avis et suggestions des participants
- S'accorder sur les objectifs qui seront inscrits dans la future charte
- Mettre en discussion des sujets à enjeux (grands prédateurs, loisirs motorisés...)
- Mettre en discussion la contribution de la nouvelle charte à la SNAP

## Déroulé :

- Introduction
- Présentation en plénière des résultats de l'évaluation de la Charte, du diagnostic territorial et des orientations de la future Charte
- Temps d'échanges
- Déambulation autour de pôles pour échanger plus précisément sur les orientations de la nouvelle Charte / Exercice de priorisation des orientations / Ateliers cartographiques sur les niveaux de protections de certaines zones du Parc



## Concertation citoyenne

Plusieurs principes ont guidé la mise en œuvre de la concertation en direction des habitants et usages du territoire :

- Faire connaître le Parc, ses actions et la démarche de révision de la Charte via une approche pédagogique et concrète,
- Sensibiliser la population sur les grands enjeux du territoire et défis du territoire,
- Recueillir les attentes, besoins et idées des habitants pour nourrir l'élaboration du territoire en s'appuyant sur leur expérience d'usage,
- Accompagner la formulation de futurs souhaitables pour le devenir du territoire en invitant les habitants à « rêver » leur territoire,
- Mailler les différents lieux du territoire pour toucher une diversité de public,
- Déployer des dispositifs sur le terrain pour permettre de rencontre des publics éloignés de la concertation,
- Aller sur des événements festifs pour mobiliser le plus grand nombre,
- Prévoir des dispositifs adaptés et ciblés en direction des enfants et des jeunes pour recueillir leurs attentes et idées.



## 1 enquête en ligne



De juillet à octobre 2023



618 répondants



Objectifs de l'enquête en ligne :

- Evaluer le degré de connaissance du Parc naturel régional des Ardennes et la perception des actions menées,
- Recueillir l'expertise d'usage sur les thématiques du quotidien afin d'alimenter la révision de la Charte,
- Recueillir les attentes et visions pour le devenir du territoire, à l'horizon 2041.

L'enquête en ligne a été séquencée comme suit :

- « Vous et le PNR des Ardennes » : recueil de la perception du territoire et du PNR, évaluation des actions menées,
- « Contribuez à l'objectif 2041 » afin de questionner sur les valeurs à porter pour la future Charte, les défis prioritaires à relever, les atouts du territoire sur lesquels communiquer,
- « Imaginons ensemble le Parc des Ardennes de 2041 » afin de permettre aux répondants de partager leur rêve le plus fou pour le PNR de 2041, ce qu'ils aimeraient sur le territoire si tout était possible pour les 15 ans à venir,
- « Mieux vous connaître » afin de pouvoir caractériser le profil des répondants.

Pour plus de moitié des répondants, la « Préservation » est une valeur/principe d'action qui doit être portée en priorité par le nouveau projet de territoire du Parc. En 2<sup>ème</sup> position, arrive la mention de « L'Ecologie » qui traduit l'importance des sujets liés à l'environnement pour les répondants concernant l'action du Parc. L'approche par la transmission et d'éducation, souvent en lien avec le développement durable, arrive en 3<sup>ème</sup> place.

A la question « Quels défis relever en priorité », sont ressortis par ordre de priorité les propositions suivantes : Protéger la biodiversité et les milieux naturels, Préserver les ressources du territoire (eau, bois, etc.) et Valoriser une gestion durable de la forêt. La thématique de la forêt est également celle qui a fait l'objet de plus de contributions dans le cadre des expressions libres relatives « aux rêves » pour le devenir du territoire.



# 1 kit de concertation

129 réponses au kit

Une fiche de concertation, en lien avec certains questionnements de l'enquête en ligne, a été élaborée afin de permettre aux équipes du Parc et aux membres de l'association des Amis du Parc de recueillir des contributions pour nourrir l'élaboration de la nouvelle Charte lors d'évènements locaux et d'animations sur le territoire. Lors de chaque rendez-vous du Parc, des exemplaires du kit étaient également mis à distribution et étaient ainsi partagés aux différents membres de l'équipe. Ce kit a notamment permis à des personnes éloignées du numérique de répondre à certaines de questions ciblées de l'enquête.

**Parc Naturel Régional des Ardennes**

**Objectif 2041 ! Imaginons ensemble le Parc de demain !**

**Le PNR des Ardennes, c'est quoi ?**

- Le Parc naturel régional des Ardennes est reconnu au niveau national pour ses paysages naturels, culturels et patrimoniaux exceptionnels.
- Le PNR des Ardennes est un espace vivant et d'usage communautaire. C'est un lieu de concertation et d'échange.
- Il fédère les projets, met au travail les partenaires, coordonne, accompagne les actions, soutient des projets et recherche des financements.

**Objectif 2041 !**

- L'objectif pour 2041-2050, le PNR des Ardennes doit proposer au candidat pour 2041-2050 de proposer une nouvelle Charte de gestion du territoire du PNR des Ardennes.
- Plus, associations et habitants sont invités à participer pour arriver à terme à des nouvelles mesures qui concernent le Parc.

**Vous et le Parc naturel régional des Ardennes :**

1 Dans quelle commune résidez-vous ?

2 Depuis combien de temps ?

3 Que représente le PNR des Ardennes pour vous ? Sélectionnez 3 pictogrammes qui caractérisent votre vision du territoire.

Pourquoi ? Éléments de justification :

1 Quelle image avez-vous du Parc des Ardennes et de ses actions ?

2 Selon vous, parmi les propositions suivantes, lesquelles correspondent le mieux au PNR des Ardennes ?

|                                                                                         | Où complètement | Plutôt Oui | Plutôt Non | Non pas du tout |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------|------------|-----------------|
| Une destination touristique                                                             |                 |            |            |                 |
| Un territoire d'activités de pleine nature                                              |                 |            |            |                 |
| Un territoire propice aux activités d'entreprises, d'artisans, commerçants, producteurs |                 |            |            |                 |
| Un territoire où il faut bien vivre                                                     |                 |            |            |                 |
| Un territoire isolé et fragile                                                          |                 |            |            |                 |
| Un territoire menacé par le changement climatique                                       |                 |            |            |                 |
| Un territoire remarquable pour la diversité des paysages et espaces naturels            |                 |            |            |                 |
| Un territoire aux nombreuses ressources                                                 |                 |            |            |                 |

**Contribuez à l'objectif 2041 ! Pour un nouveau projet de territoire pour le PNR des Ardennes**

1 Pour les 15 ans à venir, quels sont les principaux défis auxquels le PNR des Ardennes doit répondre ?

2 Parmi ceux-ci, lequel est le plus important pour le PNR des Ardennes de 2041 ? Si tout est possible, qu'aimeriez-vous voir le territoire pour les 15 ans à venir ?

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du PNR des Ardennes : [www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)

Une autre vie s'invente ici

**Parc naturel régional des Ardennes**

## 9 stands in situ pour aller à la rencontre des habitants



### Stands



- Fête du Parc – Lac des Vieilles forges – 18 septembre 2022 – 3000 pers. - Stand réalisation de carte postale, et présentation de la maquette du Parc
- Fête du Parc naturel Viroin-Hermeton – Couvin – 3 juin 2023 – 105 pers. - Stand réalisation de cartes postales, kits de concertation
- Journée de la Transition – Charleville-Mézières – 7 juin 2023 – 117 pers. - Stand réalisation de cartes postales et kits de concertation

- Lac des vieilles Forges – Les Mazures - 25 juillet 2023 – 72 pers. – Stand participatif
- Plage Ducale – Charleville-Mézières - 26 juillet 2023 – 71 pers. - Stand participatif
- Cabaret Vert – Charleville-Mézières – 20 août 2023 – 500 pers. - Stand présentation de la révision, kit de concertation et partage de l'enquête en ligne (peu de relais)
- Foire de Sedan – Sedan – 10 septembre 2023 – 950 pers. - Kits de concertation
- Florales – Launois-sur-Vence – 29 septembre 2023 – 50 pers. +15 pour la présentation - Stand kits de concertation et cartographie du périmètre, présentation avec Ppt du Parc et de la révision
- Foire de Liart – Liart – 7 octobre 2023 – 100 pers. - Stand kits de concertation

### Principaux dispositifs animés lors des stands :

- De nombreux supports d'informations pour communiquer sur le Parc et la révision de la Charte
- Le « porteur de parole » pour recueillir des contributions autour de questions à enjeux : Quels futurs souhaitables pour le devenir du territoire du Parc naturel régional des Ardennes ? Comment nous déplacerons-nous ? Quelle agriculture demain ? A quoi devrait ressembler la nature qui nous entoure ? Quelles seront les activités économiques présentes sur notre territoire
- Une carte participative pour localiser des contributions
- Des dispositifs pour les enfants et les jeunes : des cartes postales et une activité de photolangage



Les contributions et échanges ont notamment porté sur :

- Le tourisme, le développement économique et l'emploi
- La ressources et milieux naturels : forêt, eau, biodiversité
- Les activités de nature et les animations sur le territoire

## 4 Conférences-débats sur différents lieux du territoire

..... 11 octobre 2023



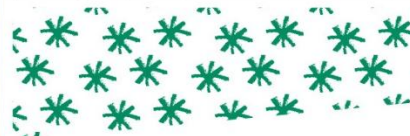
### Conférences grand-public



27 septembre 2023 .....



16 octobre 2023 .....



..... 4 octobre 2023

Tous les habitants du PNR des Ardennes, leurs élus, les associations, l'ensemble des partenaires du territoire ont été invités à participer à 4 rencontres publiques organisées à l'automne 2023. Elles avaient pour objectif de venir à la rencontre des habitants, de faire un bilan sur les missions et actions phares du Parc avant d'entendre les questions et les propositions pour la future Charte.



- 27 septembre 2023, à Vireux-Molhain
- 4 octobre 2023, à Eteignières
- 11 octobre 2023, à Charleville-Mézières
- 16 octobre, à Signy-l'Abbaye



**+80 participants**

Ces rencontres ont été animées autour des séquences suivantes :

- Un mot d'introduction réalisé par le Président du Parc naturel régional des Ardennes ou l'un des Vice-Présidents
- Un temps d'interconnaissance avec des questions de quizz
- Un temps de présentation du PNR des Ardennes : son histoire, ses missions, son périmètre, sa gouvernance, les axes stratégiques de sa charte actuelle
- Un focus sur des actions phares et concrètes menées par le PNR
- Une présentation de la démarche de révision de Charte : le calendrier de la révision, le périmètre d'étude...
- Les modalités de participation à la Charte
- Un temps d'échanges
- Des stands participants pour formuler des contributions sur les attentes pour la future Charte



## 1 rencontre avec le Conseil de la vie étudiante de Charleville-Mézières



11 décembre 2023- Hôtel de Ville de Charleville-Mézières



Une vingtaine d'étudiants et des membres des équipes pédagogiques des différents établissements universitaires



Objectifs :

- **Recueillir la parole des jeunes**
- Permettre aux jeunes de donner leur perception du territoire actuel et inviter chacun à **se projeter à l'horizon 2041** sur une multitude de thématiques
- Identifier les **ambitions/orientations/défis** à se fixer collectivement avec une focale en faveur des jeunesses
- **Recueillir des propositions opérationnelles** afin de rapprocher les jeunes du PNR et de ses actions



Afin de recueillir les contributions des jeunes, et à l'issue d'un temps de présentation sur les missions du PNR et la procédure de révision de la Charte, un débat-mouvant a été animé autour des questions suivantes :

- En 2041, nos villes et villages seront-ils les mêmes qu'aujourd'hui ?
- Faut-il mettre la biodiversité sous cloche pour la préserver ?
- En 2041, pourrons-nous toujours nous déplacer de la même manière qu'aujourd'hui dans les Ardennes ?
- En 2041, aura-t-on les mêmes loisirs et manière d'occuper son temps libre ?
- En 2041, mangerons-nous les mêmes choses / de la même manière dans les Ardennes ?
- En 2041, les jeunes auront-ils toujours leur place dans les Ardennes ?  
Les conditions pour rester, s'y installer, bien vivre seront-elles réunies ?

## Une rencontre avec un conseil municipal de jeunes



Date et lieu : 15 mars 2023 - Mairie de Haybes  
15 participants

### Déroulé :

- 1) Un temps de présentation de ce qu'est un Parc naturel régional, et une présentation du PNR des Ardennes, territoires, paysages, etc.
- 2) Un temps de participation sur le futur de la charte au travers de la réalisation de cartes postales, comment rêvez-vous le Parc en 2041 ?



# Modalités d'information et de communication

## 1 Guide de la révision

Au lancement de la démarche de révision, le PNR des Ardennes a élaboré et diffusé un guide pédagogique, disponible sur son site internet. Ce guide a été distribué lors de différents événements du territoire ainsi que lors des rencontres et stands dédiés à concerter sur la démarche de révision.

## 1 vidéo de présentation de la démarche

Afin de ne pas miser que sur des formats d'information écrits, le PNR a réalisé et diffusé une vidéo qui présente la démarche de révision de la Charte ainsi que les grandes étapes et objectifs. Cette vidéo, accessible sur le site internet du PNR et sur Youtube, a également été diffusée sur le Facebook du Parc. Elle a également été diffusée lors de chacun des rencontres grand public.

## 1 dossier de presse et des articles réguliers

Un dossier de presse a été mis en ligne sur le site du PNR des Ardennes au sujet de la révision de la Charte. Plusieurs encarts ont été publiés dans le Journal l'Ardennais, notamment pour mobiliser sur l'enquête en ligne et informer sur les rencontres grand public.



## Des facebook live et interviews lors de temps forts de la révision

Lors de plusieurs temps forts de la concertation, des Facebook live ont été animés pour informer sur les dispositifs mis en œuvre et pour mobiliser l'ensemble des habitants et acteurs sur la révision et donner envie de participer.

- 1 Facebook live lors du séminaire de lancement de la révision
- 1 Facebook live lors d'un stand pour mobiliser sur l'enquête en ligne
- 1 Facebook live lors d'une rencontre grand public
- 1 Facebook live lors des ateliers de février 2024



● #DIRECT | Révision de la charte  
Retour sur la réunion publique...



● #DIRECT | 2 journées d'ateliers de  
travail consacrées à la révision de la...  
il y a 8 semaines · 3,6 K vues



● #DIRECT | Le Parc naturel régional  
des Ardennes vous attend Plage Duca...  
il y a 37 semaines · 3 K vues



● REPORTAGE | « The Shift Project »,  
invité de marque de la journée dédiée...  
il y a 46 semaines · 606 vues

## Des publications sur les réseaux sociaux

Le PNR des Ardennes a utilisé ses réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn pour) pour communiquer sur la démarche de révision. Des posts ont notamment été publiés au sujet de l'enquête en ligne et des rencontres grand public. De plus l'ensemble des actualités attendant à la révision de la Charte ont été mis en ligne sur le site internet du Parc.



Parc naturel régional des Ardennes

17 octobre 2023 · 🌐

**Votre avis compte ! Inventons ensemble l'avenir du Parc naturel régional des Ardennes !**

🔗 - ENQUETE EN LIGNE

« Que voulez-vous pour votre territoire dans les 15 ans à venir ? » 🗣️

Jeunes, seniors, actifs, retraités, étudiants, touristes, rêveurs... toutes les catégories de la population sont invitées à répondre à cette question centrale pour l'avenir du Parc naturel régional des Ardennes. En effet, après 15 ans de bons et loyaux services, la charte actuelle du Parc (2011-2026) entre en révision ! ✍️

⌚ Durée : 7 minutes

📅 Date limite : 20 octobre 2023

🔗 Lien : <https://airepublique.typeform.com/PNRAfutur>

**Objectif 2041 !**

**Inventons ensemble l'avenir du Parc naturel régional des Ardennes**



Donnez votre avis en 5 minutes !

Ce questionnaire vise à mieux connaître votre vision du Parc et à recueillir vos attentes et idées pour écrire ensemble le futur projet de territoire.

**Vous avez jusqu'au 20 octobre pour répondre.**

Retrouvez également le questionnaire sur notre site



Parc naturel régional des Ardennes

7 octobre 2023 · 🌐

**Réunion publique : Les habitants ont la parole ! 🗣️**

Le Parc naturel régional des Ardennes en 2041 ? Tous les habitants du PNR des Ardennes, leurs élus, les associations, l'ensemble des partenaires du territoire sont invités à participer aux réunions publiques. 🗣️

📅 **Mercredi 11 octobre au Campus Sup Ardenne de Charleville-Mézières (11 rue Claude Chrétien) de 18h à 20h**

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la réunion.

Inscription recommandée - 03 24 42 90 57

**Le Parc naturel régional des Ardennes en 2041 ?**

**Réunion publique : vous avez la parole !**

**11 OCTOBRE - CHARLEVILLE-MÉZIÈRES**

**Campus Sup Ardenne (11 rue Claude Chrétien)**

**DE 18H À 20H**

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue des réunions.

Inscription recommandée  
03 24 42 90 57

📱 📺 📺 📺

[www.parc-naturel-ardennes.fr](http://www.parc-naturel-ardennes.fr)



## Des relais papiers : affichage et boîtage

Lors des divers événements de concertation, un effort important a été déployé pour assurer une large diffusion d'informations. Des affiches et des flyers ont été distribués ou placés dans toutes les mairies du territoire afin d'atteindre un large public local. Pour les débats publics, des flyers informatifs ont été distribués dans les boîtes aux lettres de plusieurs communes sélectionnées ainsi que dans les commerces locaux fréquentés par les habitants.

De plus, afin de maintenir le public informé de l'avancement de la révision de la Charte, plusieurs newsletters ont été régulièrement envoyées, permettant ainsi de toucher un large auditoire intéressé par le processus de concertation et les évolutions du territoire.

## Synthèse des principales contributions exprimées

### L'état des lieux du territoire

Au cours de la concertation, des questionnements et formats ont été animés afin de nourrir l'élaboration du diagnostic du territoire (notamment le volet qualitatif) ainsi que l'analyse des atouts, faiblesses, opportunités, menaces et enjeux du territoire. Globalement, le caractère forestier et naturel du territoire a notamment été mis en avant pour qualifier le PNR des Ardennes. Ainsi les **atouts** suivants sont régulièrement revenus dans les échanges lorsque les habitants étaient invités à partager leurs perceptions du territoire ainsi que durant des ateliers de concertation avec les élus et partenaires :

- La richesse de la biodiversité
- Une diversité et qualité paysagère
- Un fort potentiel touristique qui mérite d'être renforcé et davantage connu
- Un fort potentiel de développement d'activités de pleine nature et de découverte du territoire
- Différents potentiels pour développer les ENR, notamment hydrauliques
- Une offre culturelle relativement importante avec des événements de notoriété
- Un développement progressif des circuits courts et une agriculture à préserver
- Un sentiment partagé qu'un regain du développement économique est en cours, avec l'arrivée de nouvelles entreprises sur le territoire. D'importants potentiels ont été partagés à ce sujet au regard de passé industriel du territoire qui constitue un élément majeur à valoriser.

Concernant **les faiblesses et menaces identifiées qui pèsent sur le territoire**, les points suivants ont été évoqués à de nombreuses reprises :

- Un développement jugé non maîtrisés des éoliennes
- Une augmentation des conflits d'usages entre la préservation des milieux naturels, le tourisme, les activités de pleine nature, la chasse, etc.
- Une érosion de la biodiversité
- Des impacts importants sur la forêt : changement climatique, scolytes, incendies, sécheresses, espèces allochtones, etc. Le devenir de la forêt et les menaces qui pèsent sur les milieux forestiers ont fait l'objet d'importantes préoccupations de la part d'une diversité d'acteurs : élus, techniciens, habitants, visiteurs.
- La menace du retour loup et plus généralement des grands prédateurs et des implications pour le monde agricole

- La forte dépendance à la voiture individuelle concernant les mobilités et déplacement et la difficulté à identifier des alternatives durables viables.
- Un manque de fierté ardennaise qui a des influences sur le rayonnement du territoire et son attractivité.
- Des problématiques d'entretien des chemins, de balisage et de signalétique
- Une offre touristique insuffisante et un manque d'actions de promotion
- Un recul du bocage et une dégradation de certaines prairies
- Des difficultés à mettre en œuvre le principe de Zéro Artificialisation Nette et des inquiétudes sur le potentiel de développement du territoire à l'avenir.
- Une fragilité sociale (taux de pauvreté, chômage...) et un vieillissement de la population qui soulève des enjeux de maintien des jeunes sur le territoire.
- Des inquiétudes sur la ressource en eau (quantité et qualité)

Les résultats suivants avaient été récoltés grâce à l'enquête en ligne concernant la perception du territoire à partir de différentes affirmations :

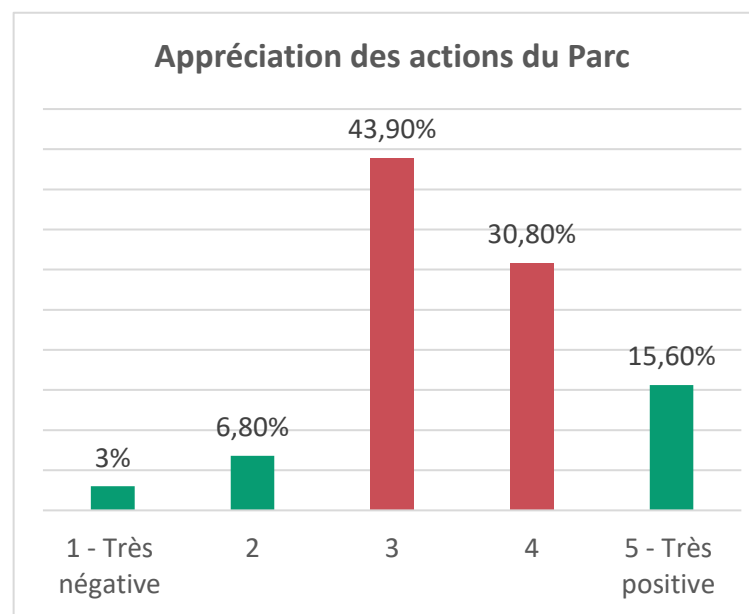
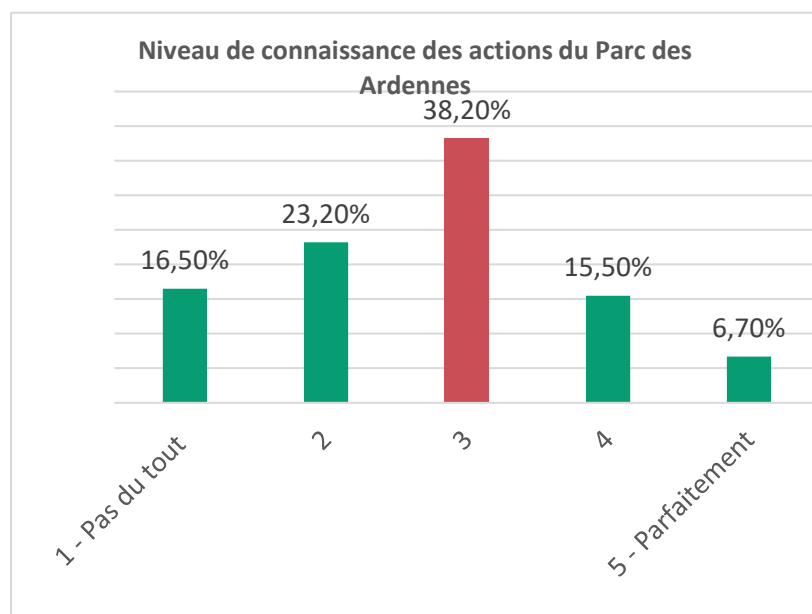
| Propositions                                                                            | Oui complètement | Plutôt Oui | Plutôt Non | Non pas du tout |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------|------------|-----------------|
| Une destination touristique                                                             | 41,5%            | 47.3%      | 9.4%       | 1.8%            |
| Un territoire d'activités de pleine nature                                              | 61.9%            | 32.5%      | 4.2%       | 1.4%            |
| Un territoire propice aux activités d'entreprises, d'artisans, commerçants, producteurs | 17%              | 49.5%      | 27%        | 6.5%            |
| Un territoire où il fait bon vivre                                                      | 53.1%            | 40.8%      | 5.4%       | 0.7%            |
| Un territoire isolé et fragile                                                          | 17.8%            | 34.7%      | 31.4%      | 16.1%           |
| Un territoire menacé par le changement climatique                                       | 26.5%            | 42.5%      | 23.9%      | 7.1%            |

|                                                                                  |              |       |      |      |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------|------|------|
| <b>Un territoire remarquable pour découvrir des paysages et espaces naturels</b> | <b>70.9%</b> | 26.3% | 2.3% | 0.5% |
| <b>Un territoire aux nombreuses ressources</b>                                   | <b>50.6%</b> | 39.6% | 8.6% | 1.3% |

## La perception du Parc naturel régional des Ardennes et de ses actions

Le PNR des Ardennes et les habitants : quelle connaissance de la structure et appréciation de ses actions ? Les temps de concertation en direction des habitants de les interroger sur leur connaissance du PNR. Il ressort notamment les points suivants :

- **Un faible niveau de connaissance des actions du Parc des Ardennes ainsi que de l'existence de la structure auprès des habitants même si des progrès sont notés concernant la visibilité progressive du Parc sur le territoire et en direction des habitants.**
- **Des actions majoritairement jugées positivement** : plus de 45% des répondants ont une image positive des actions du Parc (4 ou 5 sur 5) tandis que moins de 10% des répondants qui connaissent les actions du Parc les jugent négativement. Près de 44% des répondants ont quant à eux une image assez neutre des actions du Parc (3 sur 5).



Concernant l'évaluation globale de l'action du Parc depuis sa création de **la part des élus**, ils la jugent globalement satisfaisante avec une trajectoire perçue comme positive. Les élus ont pu voir le déploiement des actions dans le temps, le territoire fait sens pour la plupart des habitants. Cela a permis de déployer une animation et une gestion commune du territoire du Parc. L'engagement très fort de l'équipe du Parc est également mis en valeur. Il reste néanmoins des efforts à poursuivre quant à la visibilité de certaines actions, et à la redéfinition d'objectifs liés à l'évolution du territoire dans la future Charte.

Concernant **les partenaires** interrogés, l'action du Parc depuis sa création est jugée satisfaisante (60% des répondants) à moyenne (40% des répondants). Ils soulignent la variété des actions mises en place et le dynamisme de l'équipe. Les porteurs de projets ont une lecture plus positive, car ils se déclarent tous satisfaits à très satisfaits de l'évolution rencontrée par le Parc. Ils constatent une montée en puissance progressive du PNRA ces 15 dernières années, avec toujours plus de thématiques proposées aux habitants. La marque Valeur Parc semble bien identifiée par les habitants. Le PNR apparaît aujourd'hui comme un acteur incontournable pour les projets liés à l'environnement sur son territoire. Il est jugé comme un établissement qui montre une dynamique de travail croissante, qui établit un relationnel de confiance avec les collectivités du territoire, et qui se place sur les enjeux prioritaires des décennies à venir.

## Les futurs souhaitables, attentes et défis devant guider le projet de territoire

4 valeurs et principes doivent guider le futur projet de territoire du PNR au regard des résultats de l'enquête en ligne :

1. **Préservation**
2. **Ecologie**
3. **Transmission et Education**
4. **Attractivité**

En complément de ces valeurs cibles par les habitants, les élus du territoire et partenaires ont insisté sur les **notions d'exemplarité, de sensibilisation et de mise en réseau des acteurs**.

En matière de défis prioritaires, les 4 suivants ont été priorisés par les répondants de l'enquête en ligne, ce qui fait écho aux sujets principalement abordés dans le cadre de la concertation avec les collectivités et partenaires :

1. Protéger la biodiversité et les milieux naturels
2. Préserver les ressources du territoire (eau, bois...)
3. Valoriser une gestion durable du territoire
4. Développer le tourisme et la promotion du territoire

**Les principaux défis à relever et thématiques à investir dans la future Charte – Synthèse des contributions formulées lors de la concertation avec les communes, les partenaires et les habitants :**

**Préserver la forêt, la rendre résistance et résiliente aux changements climatiques et développer une filière-bois durable :**



- Soutenir des modalités de gestion qui permettent :
  - le maintien d'un couvert forestier continu
  - la diversité des cultures via des conseils avisés sur les essences à privilégier
  - une régénérescence naturelle
  - la limitation/fin des coupes rases

- la lutte contre le scolyte
- la préservation de la biodiversité et préservation des milieux
- le maintien de l'équilibre sylvo-cynégétique
- Soutenir les actions de prévention concernant les incendies
- Renforcer la conciliation des usages en forêt (activités de pleine nature, sylviculture, chasse, tourisme...)
- Améliorer la valorisation locale du bois, via notamment le développement de la filière de la deuxième transformation du bois sur le territoire et la mise en relation des acteurs.
- Développer avec les entreprises du territoire de nouveaux débouchés/produits en bois
- Soutenir l'usage du bois dans la construction
- Garantir une liberté d'accès à la forêt à ne pas mettre « sous cloche » : dans leur grande majorité les publics rencontrés se sont opposés fortement au projet de forêt primaire envisagé sur le massif des Ardennes et porté par une association de naturaliste.

#### Soutenir un développement touristique durable et développer les activités de pleine nature :



- Renforcer l'attractivité du territoire via des actions de promotion et le développement d'offres permettant de valoriser et faire découvrir l'identité des Ardennes et ses richesses.
- Améliorer la signalétique, le balisage et l'entretien des chemins de randonnées et développer l'offre (itinéraires pédestres, cycles, etc).
- Soutenir le tourisme fluvial.
- Préserver et valoriser les points de vue et la mise en tourisme de sites d'intérêt du territoire.
- Valoriser le patrimoine immatériel (gastronomie, traditions, légendes...).
- Sensibiliser et accompagner les professionnels du tourisme en faveur de la prise en compte du développement durable dans leurs pratiques (hébergeurs, restaurateurs...)
- Soutenir le développement de l'offre d'hébergements touristiques et de restauration
- Les loisirs motorisés, un point de crispation avec une partie de la population en faveur de leur limitation/interdiction au sein des espaces naturels et d'autres en faveur du développement de l'offre.

### Préserver la biodiversité et les milieux naturels :

- Préserver et restaurer les trames (vertes, bleues, noires, brunes)
- Protéger les espèces menacées
- Préserver les zones humides et restaurer leurs connexions
- Agir en faveur de la biodiversité dans une approche transfrontalière renforcée
- Agir face à la prolifération d'espèces exotiques envahissantes
- Préserver la biodiversité ordinaire
- Poursuivre les études et le partage de connaissance naturaliste pour anticiper les impacts du changement climatique sur la biodiversité
- Limiter le retournement des prairies et l'arrachage de haies



### Soutenir le développement économique durable du territoire et les innovations et œuvrer en faveur d'un cadre de vie attractif et qualitatif

- Soutenir l'installation d'entreprises innovantes (économie circulaire, énergie...)
- Développer les formations en lien avec les enjeux du territoire
- Sensibiliser les entreprises à la préservation de l'environnement
- Favoriser la solidarité et le lien multigénérationnel
- Œuvrer en faveur d'une croissance démographique et le maintien des jeunes sur le territoire
- Maintenir et développer les commerces et services de proximité



### Préserver la ressource en eau via une approche qualitative et quantitative

- Favoriser des pratiques plus économes en eau et mener des actions de sensibilisation sur la ressource



- Soutenir une gestion durable de la ressource en eau
- Veille à la qualité des cours d'eau et des lacs

### **Le soutien aux initiatives en faveur de l'agriculture et de l'alimentation durables (Mettre en œuvre le Projet Alimentaire territorial du PNR des Ardennes)**



- Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire en œuvrant en faveur d'une diversification des productions
- Développer les modes de distribution des productions agricoles locales et soutenir les circuits courts
- Accompagner l'installation et la transmission de nouveaux producteurs pour maintenir l'activité agricole sur le territoire
- Mettre en œuvre la loi EGALIM
- Favoriser une agriculture durable : agriculture biologique, agroforesterie, agroécologie

### **Préserver les paysages et le patrimoine bâti local**



- Préserver l'identité paysagère du territoire
- Mettre en scène les paysages
- Accompagner les évolutions des paysages et restaurer les sites dégradés
- Valoriser et réhabiliter le patrimoine local et soutenir le recours aux matériaux locaux

### **Limiter l'artificialisation des terres et veiller à promouvoir un urbanisme durable**



- Résorber les logements vacants
- Construire différemment et porter un nouveau regard sur nos façons d'aménager
- Réhabiliter les centres-villes
- Prendre en compte les enjeux environnementaux et les risques dans l'aménagement
- Faire des villages des lieux de vie (et non des dortoirs)
- Accompagner la mise en œuvre du ZAN et favoriser le dialogue entre acteurs
- Soutenir les communes dans leurs actions de végétalisation, de création d'îlots de fraîcheur et de plantation de vergers

### Favoriser la sobriété énergétique et une maîtrise du développement des énergies renouvelables

- Préserver et restaurer la trame noire notamment via une limitation de l'éclairage public
- Soutenir une rénovation énergétique massive des bâtiments et du patrimoine bâti
- Accompagner un développement maîtrisé des ENR en prenant en compte leurs impacts sur le cadre de vie et la santé des habitants
- Privilégier la réduction des consommations et besoins énergétiques, en priorisant la sobriété



### Poursuivre les actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement

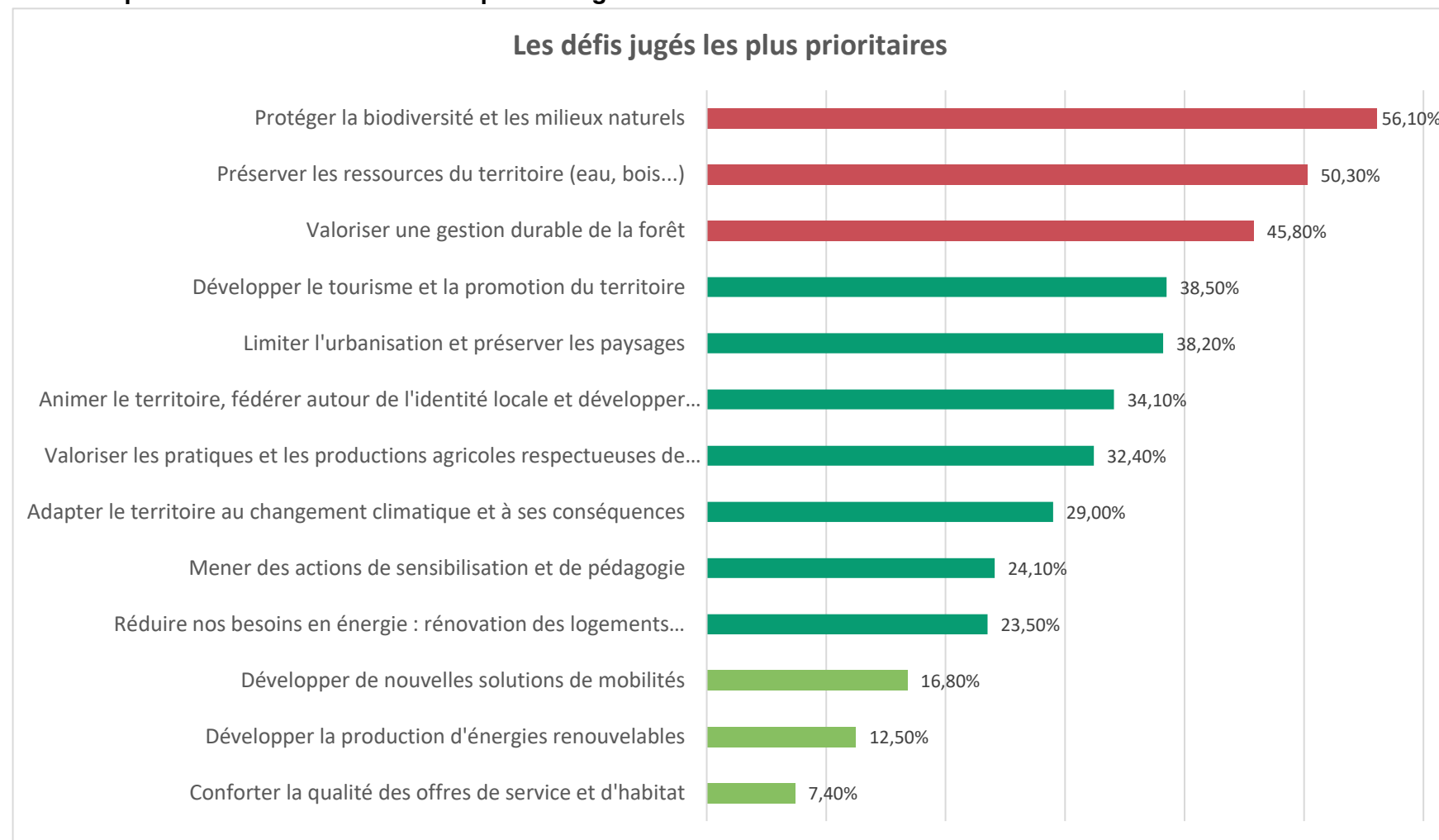
- Cibler en priorité le public jeunes tout en veillant à élargir les publics touchés par les actions de sensibilisation
- Créer une conscience collective en faveur de la préservation des biens communs
- Favoriser la prise de conscience sur le changement climatique et ses conséquences, l'érosion de la biodiversité, etc.



### Renforcer la visibilité du Parc auprès des habitants et soutenir les initiatives collectives en lien avec le projet de territoire

- Poursuivre et démultiplier les actions/supports de communication pour faire connaître le Parc
- Donner envie aux habitants de s'impliquer aux côtés du Parc
- Favoriser des démarches collectives et partagées pour mobiliser autour de la préservation de l'environnement

## Les défis prioritisés dans le cadre de l'enquête en ligne :



## Les actions et rôles à remplir par le PNR des Ardennes en priorité :

Les domaines suivants ont notamment été ciblés par les participants comme des champs prioritaires à investir et poursuivre par le PNR des Ardennes pour répondre aux défis du territoire :

- **Mener des actions de sensibilisation en direction de différents publics**
- **Poursuivre l'acquisition et la diffusion de connaissance sur une variété de sujets, notamment les milieux et ressources naturelles**
- **Remplir un rôle de conseil et d'ingénierie auprès des collectivités**
- **Favoriser la mise en réseau et le dialogue entre acteurs sur des sujets complexes**